

NATURE Biodiversité

Dans la Nièvre, de précieux espaces naturels



Espaces remarquables pour leur biodiversité, les ENS allient préservation de la nature et accueil du public.

■ Qu'est-ce qu'un ENS ?

Un Espace naturel sensible (ENS) est un espace sélectionné pour sa biodiversité extraordinaire et sa fragilité, qui fait l'objet d'une protection et d'une valorisation. Depuis les années 1990, la politique liée aux

ENS est une compétence des Départements. Les ENS constituent un outil de gestion foncière, mais aussi d'attractivité du territoire. Leur gestion peut être assurée directement par le Conseil départemental, par le biais de techniciens de l'Unité territoriale d'infrastructures routières formés spécialement pour un entretien adapté aux ENS. Elle peut aussi être menée par des partenaires (collectivités, associations naturalistes ou d'insertion...) selon

les recommandations du Département. Ainsi, le Domaine de la Beue est entretenu par les jeunes d'un Institut médico-éducatif. La gestion

d'un ENS repose principalement sur l'entretien des sentiers et sur un maintien de la diversité des milieux. On s'attache, par exemple, à préserver la biodiversité forestière, tout en s'assurant grâce à du pâturage que les milieux prairiaux adjacents ne se referment pas.

■ Quels ENS sont présents dans la Nièvre ?

La Nièvre compte 17 ENS répartis sur l'ensemble du département. Ils couvrent une grande variété de milieux, avec leur cortège de faune et de flore spécifique. L'ENS des Sources de l'Yonne, sur le Mont Préneley, se trouve ainsi sur un massif forestier et une tourbière. L'ENS des Brocs à la Celle-sur-Loire est implanté sur des milieux naturels en bord de Loire. La Mare aux Demoiselles à Magny-Cours,

EN SAVOIR PLUS

■ Un site

Rendez-vous sur le site internet <http://nievre.fr> pour retrouver une présentation détaillée de tous les ENS de la Nièvre, ainsi que le programme Nature en famille.

les étangs de Baye et Vaux à La Colancelle et Vitry-Laché représentent autant de milieux différents. Certains ENS se situent également en plein cœur ou tout près de l'agglomération nivernaise, à l'image du Domaine de la Beue à Varennes-Vauzelles et du Sentier du passeur au Bec d'Allier, à la confluence de la Loire et de l'Allier.

■ Peut-on visiter les ENS ?

Hormis trois ENS trop fragiles ou inaccessibles, les ENS nivernais sont ouverts au public, aux locaux comme aux touristes. Ils disposent de sentiers balisés et de panneaux pédagogiques permettant de décrypter les paysages et de faire connaissance avec le patrimoine naturel. Des dépliants de présentation de chaque ENS sont disponibles sur place, ainsi que dans les mairies et offices de tourisme environnants. Les visiteurs sont simplement invités à respecter quelques règles de bonne conduite (cueillette interdite, chien en laisse, pas de véhicule à moteur...). À travers le programme Nature en famille, le Département invite chacun à découvrir les ENS avec des animations proposées du printemps à l'automne. Apprentissage de la photographie naturaliste, promenades musicales, sorties faune permettent de vivre les ENS d'une autre manière.

PAROLES D'EXPERT

« Après plus de 25 ans d'engagement en faveur des ENS (Espaces naturels sensibles), il nous a paru important de faire un point sur les enjeux, dans un contexte de prise de conscience globale du déclin de la biodiversité. La Nièvre souhaite aujourd'hui mettre en place une stratégie biodiversité. Avec une quarantaine de partenaires, elle a démarré une réflexion incluant tant la biodiversité extra-



ordinaire, dont les ENS font partie, que la biodiversité ordinaire. Deux premiers axes ont été retenus : agriculture et biodiversité, et sensibilisation du public à l'environnement, pour lesquels des actions concrètes seront mises en place. »

Blandine DELAPORTE, Vice-présidente du Département de la Nièvre en charge de l'environnement

PARTENARIAT

Cette page est réalisée en partenariat avec l'association Bourgogne Nature, association regroupant la Société d'histoire naturelle d'Autun, la Société des sciences naturelles de Bourgogne, le Parc naturel régional du Morvan et le Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne.

LAC DES SETTONS (58)

Balade

Partez à la découverte du lac des Settons et de la tourbière de Champgazon à travers l'histoire du Morvan marquée par le flottage du bois et l'impact de l'Homme sur le paysage. Rendez-vous au barrage du lac des Settons, mercredi 20 février à 14 heures pour une balade de 2 h 30. Animation gratuite, places limitées. Inscriptions et infos : 03.86.78.79.57 ou contact@parcdumorvan.org

CRÉDITS

Coordination : Daniel Sirugue, rédacteur en chef de Bourgogne Nature et conseiller scientifique au Parc naturel régional du Morvan.
Illustration : Gilles Macagno.
Rédaction : Blandine Delaporte